

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



Sommaire

- | | | | |
|-------------|---|-------------|---|
| p 24 | L'ESS, 250 ans d'histoire
Michel Pham Huu Tri (65) et Bernard Petitpain (76) | p 34 | De l'électricité pour l'Afrique rurale
Benjamin Pallière (05) |
| p 27 | Les domaines d'activité de l'ESS
Yves Benoît (Supélec 70) | p 35 | Un tournant historique contre le chômage de longue durée
Paul Maréchal (92) |
| p 28 | « Rien ne se fait de bien sans passion »
Claude Neuschwander (59) | p 36 | Donner du sens à la peine
Sylvain Lhuissier (13) |
| p 30 | La scop, un modèle de gouvernance démocratique
Nicolas Molle (77) | p 37 | Soutenir les projets à dimension sociale
Éléonore Mounoud |
| p 31 | Construire solidaire et durable
Mathieu Dehaudt (00) | p 38 | Faire de la musique quand on n'a rien
Émilie Yu (18), Victor De Graeve (18) et Nicolas Klaeylé (18) |
| p 32 | Financer les jeunes entreprises innovantes
Christian Akili-Goglin (MS 12) | p 39 | La consommation comme bulletin de vote
Théodore Fechner (16) et Benoît Mortgat (16) |
| p 33 | Pour une énergie citoyenne
Adrien Thébault (08) et Aliette Lacroix (Supélec 10) | | |

L'économie sociale et solidaire

L'économie sociale et solidaire (ESS) fait pour la première fois l'objet d'un dossier dans cette revue. Pourquoi ? Quel rôle les ingénieurs peuvent-ils jouer ici ?

L'économie libérale, motivée par les profits, n'apporte pas de solution aux problèmes sociaux et environnementaux causés par sa pratique. Il s'agit de s'engager dans une autre voie. L'ESS est une réponse possible à ces impasses.

Comme on pourra le découvrir, l'ESS est un mouvement de longue date qui concerne toutes les activités contribuant à équilibrer les relations marchandes ou non marchandes entre les personnes. Elle représente en France 14 % des emplois privés.

Nous avons rassemblé dans ce dossier des textes d'ingénieurs qui s'impliquent dans l'action. Ils interrogent, notamment, la valeur sociale de la production et le partage de la valeur ajoutée. La valeur se mesure ici en bénéfice social et environnemental. Elle doit contribuer au bien commun de nos sociétés, à leur résilience. L'accent a porté sur des structures modestes, avec le souci de faire valoir l'expérience d'un quotidien qui ne craint pas d'entreprendre différemment. Des précurseurs comme Claude Neuschwander (59) illustrent l'histoire récente de ce mouvement¹ qui a enfin abouti à une loi pour en délimiter les contours.

Ce dossier, formulé dans le cadre d'une École au riche passé, vise à rassembler des connaissances ciblées pour ensuite ouvrir le débat et les possibilités : diversifier, expérimenter et agir ensemble, grâce aux communautés d'élèves, camarades et enseignants, dans la continuité des fondateurs saint-simoniens.

L'ESS n'est pas une mode. Les besoins sont multiples et spécifiques : de nouvelles solutions demandent à émerger, au-delà de ce que l'État peut faire aujourd'hui. Les acteurs sont de plus en plus nombreux à construire des propositions innovantes, porteuses de valeurs éthiques, qui tendent à équilibrer les interactions entre le soi, l'autre et le milieu environnant. Le ministère de l'Économie et des Finances lance en ce moment une consultation publique pour le plan d'action en faveur des entreprises (Pacte), notamment sur le thème du « *partage de la valeur et de l'engagement sociétal des entreprises* ».

Sur le terrain comme dans les grandes institutions, un désir de renouveau social se répand. N'est-ce pas là une nouvelle forme pragmatique et implicite de politique de gestion des communs sociaux et environnementaux, émergeant du cœur de l'action ?



Irina Jaubert (83)



Michel Pham
Huu Tri (65)



Marc Darras (75)



Pablo Santamaria (83)



Yves Benoît (Supélec 70)

Ce dossier a été copiloté par **Irina Jaubert** (83) et **Michel Pham Huu Tri** (65), tous deux coprésidents du groupement ESS, **Marc Darras** (75), président du groupement Ingénieurs et Développement durable, **Pablo Santamaria** (83), président de Centrale Éthique, et **Yves Benoît** (Supélec 70), ingénieur à vocation anthropologue.

L'ESS, indissociable de l'éthique et du développement durable

L'économie sociale et solidaire (ESS) est guidée par les principes de coopération, solidarité et autogestion démocratique. Elle priorise les motivations sociales et souvent environnementales avant le profit.

Le développement durable propose un modèle de développement économique, social et environnemental résilient.

L'éthique est l'intention de trouver un équilibre entre le soi, l'autre et le milieu social et naturel.

1. Vous trouverez un ensemble de critères détaillés encadrant l'ESS sur DiagEss.net.

L'ESS, 250 ans d'histoire

L'économie sociale et solidaire (ESS) que nous connaissons a derrière elle 250 ans d'histoire sur plusieurs continents : États-Unis, France, Angleterre, Écosse, Italie, Pérou, Brésil... Elle résulte de multiples initiatives émanant le plus souvent de minorités (artisans, ouvriers, noirs, femmes...) pour défendre ensemble leurs revendications face à la majorité insensible. Explications avec Michel Pham Huu Tri (65) et Bernard Petitpain (76), respectivement coprésident et secrétaire du groupement ESS.

Pour Charles Gide, en 1880¹, l'économie politique a bifurqué en deux voies divergentes : l'économie (libérale) pure, science hédoniste de l'utilité, et celle (sociale et solidaire) cherchant à concilier la justice avec l'utilité.

De la naissance de l'associationnisme à son âge d'or

L'associationnisme naît avec l'économie libérale : la première coopérative de consommateurs voit le jour en Écosse en 1769. Adam Smith² publie en 1776 *La Richesse des nations*, théorisant que l'ordre social va s'améliorer et les richesses augmenter du simple effet de conduites individuelles motivées par le seul intérêt personnel et que le cours naturel des progrès de l'opulence ne doit pas être entravé.

En Amérique du Sud, de nombreux acteurs de l'entraide initient une dynamique associative empreinte de mutualité. Il s'agit d'une économie populaire de « rez-de-chaussée » (Fernand Braudel). En Amérique du Nord ce sont des exclus de la citoyenneté, les femmes et les noirs, qui créent des activités économiques utiles et s'organisent pour accéder aux droits civiques.

En France, malgré la loi Le Chapelier du 14 juin 1791, qui interdit aux ouvriers de se coaliser, les mutuelles d'entraide sont tolérées car les temps sont durs. Les années 1830 connaissent un essor d'initiatives mutualistes, coopératives et syndicales

DIMANCHE 13 NOVEMBRE 1834.

On s'abonne au Bureau du Journal, place Neuve-des-Carmes, n. 14, à l'entresol, de 9 heures du matin à 5 heures du soir.
Chez M. BARNES, libraire, rue Clermont, n. 5 ; au café du Grand-Orient, allée Morand, ou à Salomon et au Passage de Bâle, à la Guillotterie ; au café de l'Union, place Bellecour ; au café des Trophées, à Vaise ; chez M. FALCONNET, rue Tholozan, n. 6 ; chez MM. ROUSSEAU et BUREAU, papeteries, rue Fromagerie, n. 5, et rue Longue, n. 14 ; et à l'imprimerie du Journal.



L'ÉCHO DE LA FABRIQUE,

Journal Industriel

DE LYON ET DU DÉPARTEMENT DU RHONE.

De tous les temps
Les petits ont pitié des sottises des grands.
LAFONTAINE.

LYON.

Nos lecteurs nous sauront gré de la publicité que nous allons donner à une pièce assez curieuse qui, dit-on, a été portée à Paris par quelques négociants de notre ville. Nous la publions littéralement, nous réservant de démontrer, dans ce même Numéro, avec quelle invigilance faussée on a dénaturé les faits et dans quel esprit elle a été rédigée, faisant grâce à tous les contresens et aux fautes de style dont elle fourmille.

PIÈCE CURIEUSE.

L'une des plus graves questions qui puissent s'agiter dans nos sociétés modernes, où les intérêts matériels occupent une si grande place, vient d'être tranchée, à Lyon, avec une incroyable légèreté. C'était celle du paiement de la main-d'œuvre de l'ouvrier par le fabricant pour lequel il travaille. À cette question s'en rattachaient d'autres d'administration et d'ordre public. Nos autorités ont montré qu'elles n'en comprennent aucune. Voici les faits :

Depuis quelques années, la fabrique de Lyon ayant à soutenir la concurrence de celles de l'étranger, a été obligée de réduire progressivement le prix de ses étoffes. Sans cette réduction, il est incontestable qu'elle eût été depuis longtemps sans travail, et particulièrement depuis dix-huit mois. Tout le monde sait que le résultat momentané des derniers événements politiques a été d'arrêter la vente des produits manufacturés en France et sur le reste du continent. Cet effet d'une cause majeure n'est pas entièrement cessé, et d'ailleurs le cho-

léra pourra bien continuer la langueur du commerce commencée par l'appréhension de la guerre générale. Dans ces circonstances, le débouché qu'a offert et que peut offrir encore à l'industrie lyonnaise l'Amérique du nord est, sans contredit, le plus important de tous. Mais les affaires avec ce pays, par-là même qu'elles sont très-considérables, n'offrent qu'un bénéfice extrêmement limité. L'on comprendra donc que la façon des étoffes fabriquées pour cette destination ait dû être également très-restreinte. Cette façon qui serait relativement très-considérable pour un ouvrier habitant la campagne, est actuellement tout-à-fait minime pour un ouvrier de Lyon, à cause de la cherté des locations et des subsistances, et encore, il faut bien le dire, à cause de certains besoins *factices* qu'on ne manque jamais de se créer au sein d'une grande ville.

Au lieu d'attendre du retour de l'activité industrielle l'augmentation du prix de la main-d'œuvre, les ouvriers ont imaginé de l'obtenir au moyen d'un accord entre eux. Dire quel est l'auteur ou les auteurs du plan qui a été conçu à cet égard, serait sans doute difficile ; toujours est-il qu'il a été exécuté avec un ensemble parfait, qui révèle une organisation récente, source future et certaine d'embarras pour notre ville. Au commencement d'octobre, les ouvriers avaient eu déjà des réunions partielles, quand fut résolue une grande assemblée sur la place de la Croix-Rouge, à l'effet de nommer des commissaires chargés de stipuler, soit avec les autorités, soit avec les fabricants. Il faut bien remarquer que cette assemblée avait pour but de nommer des délégués et non pas des chefs, car ils en avaient déjà. Ils étaient déjà partagés en circonscriptions de quartiers et de rues,

La une du n° 3 de *L'Écho de la fabrique*. Cet hebdomadaire, publié par les canuts de Lyon entre leurs deux grandes insurrections de 1831 et 1834, est le premier journal ouvrier. (© Bibliothèque municipale de Lyon - Documentation régionale, 5707)

(comme les canuts lyonnais en 1830-1834). En février et mars 1848 sont proclamés le droit au travail, l'abolition de la peine de mort et de l'esclavage, la liberté de presse, de réunion et d'association. Les anciens compagnonnages sont devenus sociétés de secours mutuel, de solidarité, de crédit mutuel ou de défense contre les inégalités et les formes d'exploitation les plus

sont reprises en mains. En Grande-Bretagne, certains parlent de guerres civiles pour rendre compte de la violence des affrontements entre associations autonomes et pouvoirs publics. En Amérique du Sud, les gouvernements condamnent la ville, lieu d'activité des associations, comme lieu de perdition. Les femmes tenant des commerces ambulants sont particulièrement visées.

criantes. Pourtant, Alexis de Tocqueville est le premier à souligner combien la réalisation d'une démocratie égalitaire nécessite la formation d'associations : « Après la liberté d'agir seul, la plus naturelle à l'homme est celle de combiner ses efforts avec les efforts de ses semblables et d'agir en commun. »³

L'associationnisme s'oppose à l'idée d'une loi naturelle de l'économie de marché défendue par les libéraux, entérinant les injustices.

Vers une réinvention de l'économie sociale

La réaction des pouvoirs en place est déclenchée par la peur des actions menées par les ouvriers au milieu du XIX^e siècle pour l'application des droits universels. Il faut moraliser les pauvres, limiter la citoyenneté aux personnes présentant des garanties de leur indépendance économique. Aux États-Unis, pendant que les abolitionnistes et les réformistes sociaux sont poursuivis, les activités des organisations charitables

Thomas Robert Malthus et David Ricardo prennent acte du fait que les lois de l'économie ne débouchent pas sur l'accumulation des richesses mais sur la misère des ouvriers des fabriques et les crises de surproduction. Si le capitalisme est inéluctable, il engendre des bouleversements dans lesquels « *le peuple doit s'envisager comme étant lui-même la cause principale de ses souffrances* ». ⁴

En France, Napoléon III est convaincu des vertus mutualistes pour « *réconcilier les classes sociales et moraliser les individus* ». Le décret du 28 mars 1852 crée les sociétés approuvées, qui bénéficient d'avantages financiers de l'État et logistiques des communes. Il s'agit de mutuelles gérées par des notables (maires, curés) nommés par l'empereur. Partout, la solidarité philanthropique paternaliste est encouragée. L'associationnisme est institutionnalisé et éclaté en coopérativisme en 1867, en syndicalisme en 1884, en mutualisme en 1898 et en associations sans but lucratif en 1901. Le Palais de l'économie sociale accueille 5 431 exposants à l'Exposition universelle de 1900 ! C'est l'apogée de l'économie sociale et de la solidarité philanthropique.

La création de l'État-providence

Mais la question sociale demeure. La menace qu'elle fait peser sur la paix sociale rend intenable la solution philanthropique. À la fin du XIX^e siècle, tous les partis sont d'accord : pour contrebalancer les effets de l'industrialisation libérale, on procède à la création de l'État-providence. Dans son livre *L'ESS*, Jean-Louis Laville indique : « *L'État devient depositaire de l'intérêt général*.



Michel Pham Huu Tri (65)

Assistant en mathématiques économiques à l'UCLA et Berkeley, Michel

est également enseignant-chercheur à l'université de Paris 1 et au Cesmap. Il a en outre été chargé de stratégie et opérations industrielles chez Renault et Rhône-Poulenc. Depuis quinze ans, il s'occupe de l'association Vietnam France Échanges.



L'entreprise solidaire Travailler et Apprendre Ensemble à Noisy-le-Grand.

L'économie marchande, considérée comme seule productrice de richesses, est ponctionnée par l'État pour mettre en œuvre la solidarité démocratique. » ⁵ Les coopératives deviennent des sociétés de capitaux centrées sur la fonction de production ou de consommation ; les mutuelles se concentrent sur le secours. Les coopératives agricoles se développent. En France, les coopératives ouvrières de production se sont multipliées plus qu'ailleurs. De véritables groupes financiers apparaissent : 1938, création de la MAIF et de la GMF ; 1960, création de la Macif ; 1961, création de la Matmut. L'État-providence prend les mutuelles sous tutelle. Dans les pays scandinaves, les partenariats entre l'État et les associations fonctionnent bien. En France, la Sécurité sociale est instituée en 1945.

De la crise des valeurs au néolibéralisme

L'équilibre fondé sur la séparation et la complémentarité entre marché et l'État-providence se renforce pendant les Trente Glorieuses et jusqu'aux années 1970, avant d'être compromis.

1968 : crise des valeurs. « *L'absence de participation directe des salariés à l'organisation du travail et la passivité des consommateurs amènent une remise*

en cause du mode de vie. Le consensus progressiste se fissure peu à peu. » ⁶ La critique autogestionnaire et la volonté alternative d'instituer une société libérée convergent vers des tentatives de fonctionnements économiques différents. Au sein des entreprises alternatives les postes sont polyvalents, les rémunérations sont égales, les discussions et l'information mutuelle sont la règle : mais les revenus sont faibles et le travail lourd. Beaucoup disparaissent.

1980 : montée du chômage de masse. Les États-Unis et le Royaume-Uni adoptent les politiques néolibérales prônées par



Bernard Petitpain (76)

Après une thèse au laboratoire CNRS du campus de Châtenay, puis une coopération au Cameroun, il intègre Total où il exercera les fonctions de DG de la Sara, puis de directeur HSE avant une mission de redéploiement industriel suite à l'arrêt de la raffinerie de Mardyck. Il s'investira ensuite au sein de l'ICSI (Institut pour une culture de sécurité industrielle).

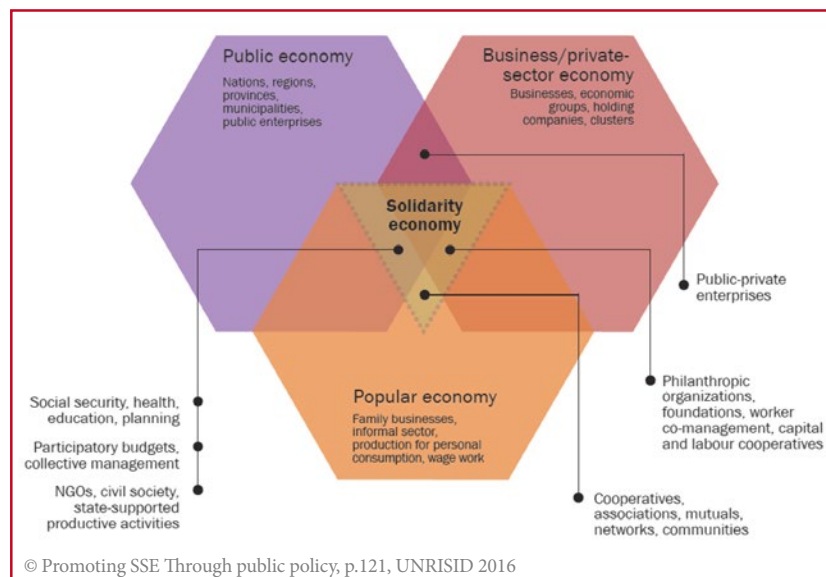
Friedrich Hayek et Milton Friedman. Ces politiques visent à restreindre le rôle de l'État et de tous les corps intermédiaires, incluant les associations, dont les actions restreignent l'efficacité des marchés. Les investisseurs exigent des taux de rentabilité de 10 à 15 % par an, provoquant une vague de reprises d'entreprises viables

sous forme de coopératives en Italie, en Espagne et en France. En Amérique latine, les populations s'organisent pour sauvegarder l'emploi. Des réseaux universitaires se sont constitués pour les appuyer et des ONG sont sensibilisées et actives. Le Pérou, la Colombie, l'Argentine, l'Uruguay sont concernés, et surtout le Brésil : dès 1980, la fondation Caritas y finance des milliers de projets alternatifs communautaires.

« Les initiatives locales et internationales combinent la volonté de contribuer à une autre économie plus soucieuse du bien commun et à la défense de modes de vie menacés. Elle relève d'une auto-organisation qui, par sa dimension internationale, se réclame d'une "mondialisation par le bas", cherchant, selon Richard Falk, à "minimiser la violence, maximiser le bien-être économique, réaliser la justice sociale et politique, sauvegarder la qualité de l'environnement". Finances solidaires et monnaies sociales fournissent des exemples d'une telle orientation partagée au Sud et au Nord, auxquels s'adjoignent les réseaux de commerce équitable, ce qui leur confère un rôle dans une globalisation de la solidarité. »⁷ En 2009, Elinor Ostrom reçoit le prix Nobel d'économie pour son livre, *Gouvernance des communs : l'évolution des systèmes d'action collective*⁸. En 2010, l'économie sociale dans son ensemble représente 6,5 % des emplois dans l'Union européenne : + 26 % depuis 2003.

L'ESS en France aujourd'hui

La résurgence de l'économie sociale en France dans les années 1970 apparaît comme le résultat d'une reconfiguration



riaux de coopération économique (PTCE) et chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (CRESS).

L'économie sociale et solidaire est porteuse de valeurs et de questionnements, mais également d'une immense énergie et d'un immense désir d'expérimenter des solutions puisées à la connaissance directe

des rapports entre l'État, les marchés et la société civile. De nouvelles formes d'économie sociale se sont développées, comme l'économie alternative dans les années 1980, l'économie solidaire dans les années 1980-1990, l'innovation sociale et l'entrepreneuriat social dans les années 2000-2010. Ce mouvement s'étend à l'Europe avec le marché unique, et au monde avec le mouvement altermondialiste, auquel l'économie sociale émergente participe.

En France, en 2014, l'ESS représente environ 10 % du PIB et 14 % des emplois privés. Il y a une véritable explosion des créations d'associations (70 000 par an). La loi 2014-856, 31 juillet 2014, relative à l'économie sociale et solidaire, considère que l'ESS se définit d'abord comme une certaine manière d'entreprendre : « une activité dont le but est différent de la recherche du seul bénéfice, une gouvernance démocratique, une lucrativité limitée ou une juste répartition des excédents, la solidarité. » L'objectif de la loi est de polliniser l'économie classique plutôt que d'emprisonner l'économie sociale et solidaire dans des frontières trop étroites. En outre, la loi reconnaît et coopte le développement durable, la transition énergétique, l'innovation sociale⁹ et l'entrepreneuriat social sans toutefois les englober complètement. Enfin, la loi a prévu des instruments financiers spécifiques : le Fonds d'investissement dans l'innovation sociale (FISO) ; les prêts bancaires pour les entreprises sociales et solidaires par Bpifrance, par l'intermédiaire de partenariats avec les banques et financeurs solidaires ; le Programme d'investissement pour l'avenir (PIA) ; et des structures spécifiques : Pôles territo-

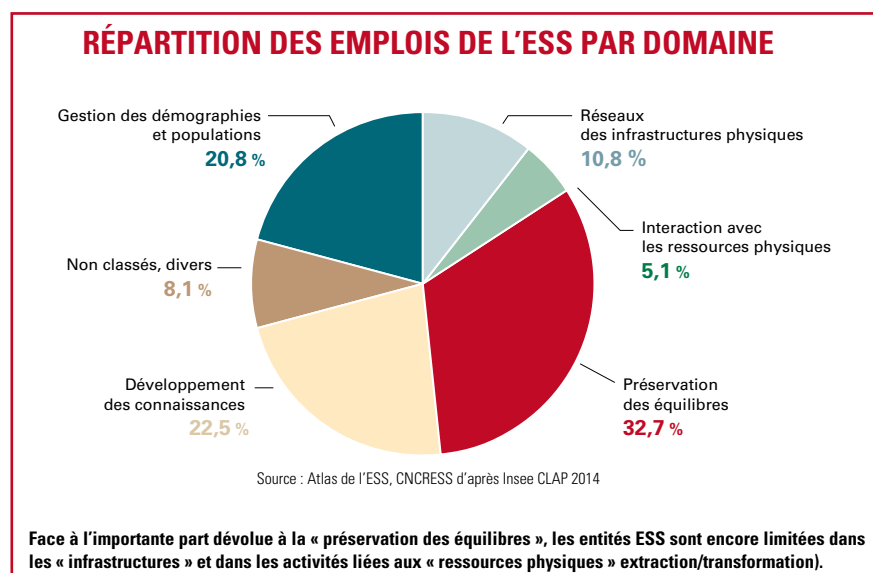
des besoins. Des milliers d'organisations, allant des Restaurants du Cœur à ATD Quart Monde, du groupe SOS au Mouves, d'Enercoop à Crésus, des CRESS aux Pôles territoriaux de coordination économique, etc. apportent leur pierre à l'édifice.

L'ESS n'est pas une mode, elle ne va pas s'arrêter. Les besoins sont de plus en plus nombreux et spécifiques, hors de portée de l'État-providence, les gens de plus en plus nombreux à vouloir s'impliquer dans la mise en place de solutions innovantes. L'économie libérale n'a pas la solution des problèmes sociaux et environnementaux qu'elle pose ; il faut faire une place à l'économie sociale et solidaire et à la « double hélice de la gouvernance des communs »¹⁰. ■

1. Charles Gide (1847-1932) est le dirigeant historique du Mouvement coopératif français, le théoricien de l'économie sociale, le président du mouvement du christianisme social, fondateur de l'École de Nîmes et membre de la Ligue des droits de l'homme. Il est l'oncle de l'écrivain André Gide.
2. A. Smith (1723-1790), *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations*, 1776.
3. A. de Tocqueville, 1963, p. 123. Cité par J.-L. Laville, *L'ESS*.
4. Selon Malthus, cité par C. Gide, C. Rist, 1926, p. 138.
5. J.-L. Laville, *L'ESS*, p. 104.
6. J.-L. Laville, *L'ESS*, p. 138.
7. J.-L. Laville, *L'ESS*, p. 168.
8. Elinor Ostrom, *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*. Postface de J.-L. Le Moigne (55).
9. H. Sibille, *Innovation sociale, la grande promesse*. Octobre 2016.
10. Selon l'expression consacrée par Jean-Louis Le Moigne (55) dans son article paru en 2012 (*Revue de l'organisation responsable*, vol. 7-2).

Les domaines d'activité de l'ESS

Pour mesurer l'ampleur de l'ESS actuelle, une carte et quelques chiffres seraient utiles. Ce mouvement est tellement lié aux interactions avec l'humain et son milieu qu'une réflexion systémique s'impose. Elle conduit à une cartographie par domaine d'activité, qui permet de donner du sens aux schémas statistiques. Le point avec Yves Benoît (Supélec 70), consultant modélisations.



En vue de situer les grandes lignes du développement de l'ESS et résumer ainsi quelques statistiques, il convient d'établir une cartographie de ce mouvement. Il existe déjà des classifications par structure juridique ou des cartographies territoriales, mais peu d'informations par domaine d'activité.

Le découpage simplifié proposé ici dérive des travaux de modélisation systémique des activités humaines, à l'aide des outils de simulation dynamique développés au MIT par Jay W. Forrester, membre du club de Rome. Il nous a semblé plus pertinent que la nomenclature NAF pour analyser les interactions des hommes entre eux et avec leur environnement. Ainsi, **chaque article du dossier portera le logo du domaine qui correspond à son champ d'activité.**



Yves Benoît (Supélec 70)

Partant des principes de modélisation acquis à Supélec et au MIT, Yves Benoît a travaillé sur les prévisions de marché, dans l'industrie d'abord, puis dans le trading. Il a aussi exploré les rouages de l'homme jusque dans les cultures les plus lointaines. Ces expériences paradoxales l'ont fait réfléchir à des modèles de société plus durables, unissant homme, nature et culture.



Gestion des démographies et populations. Ce domaine concerne : la natalité, les interactions intergénérationnelles mais aussi femmes-hommes, les migrations, l'emploi. Il traite de questions lourdes à horizon plus ou moins lointain, comme les migrants climatiques. Il obéit aux modèles exponentiels.



Réseaux des infrastructures physiques et structures organisationnelles liées. Sont concernés : l'habitat, le transport, la logistique, les marchés-crédits-monnaies, les réseaux physiques (eau, électricité, gaz) ou virtuels (Internet). Une collectivité ne peut progresser sans ces maillages préalables.



Interaction avec les ressources physiques (extraction, production et transformation, échange) du type : alimentaires (agricoles, halieutiques...), énergétiques, minières et autres. Toute industrie consomme des ressources et commercialise sa production.



Préservation des équilibres (soutien, contrôle, assurance, gouvernance). Sont concernés les sujets portant sur : la santé, les inégalités sociales, la planète (déchets, recyclage), la sécurité, la justice, les droits du citoyen... On parle ici de la boucle de contrôle nécessaire à tout système si on veut qu'il

Le travail d'éthique : une activité indispensable

Point de solidarité, point d'humanité sans enracinement dans la culture. Une réflexion éthique assidue est nécessaire pour réguler cette harmonie et éviter les dérives. Car les aspirations de l'ESS ou du développement durable amènent parfois des résultats paradoxalement néfastes avec le recul. L'analyse doit englober le contexte local, mais aussi le milieu social et naturel ; et plus encore le contexte culturel, les infrastructures mentales. Ainsi de nouvelles échelles de valeur doivent être élaborées, pour dépasser la notion de prix d'un bien ou d'un service.

reste stable. Ici les actions de correction ou contre-réaction sont plus subtiles que dans les domaines précédents.



Développement des connaissances. Ce domaine concerne : la gestion des informations, y compris les mégadonnées (stockage, analyse, filtrage et transmission), l'enseignement (y compris l'histoire, les sciences), le conseil, la recherche, la culture... C'est le fondement immatériel qui est l'origine de toute civilisation. ■

« Rien ne se fait de bien sans passion »

Michel Pham Huu Tri (65), coprésident du groupement ESS, a rencontré Claude Neuschwander (59), l'homme qui prit la tête de Lip lors de son redressement en 1974.



Ce qui m'a frappé lorsque je t'ai appelé Claude, c'est ta disponibilité dès que tu as compris qu'il s'agissait d'ESS et de l'Association des Centraliens. J'ai regardé ton CV (JEC, Unef, Centrale, club Jean Moulin, Adels, Publicis, Lip, Ten, Fnac...), les gens que tu as croisés, patrons (Riboud, Gillet, Bleustein-Blanchet, Bloch-Lainé), politiques (Rocard, Giscard, Mollet, Mitterrand, Sarkozy, Aubry...), tes douze livres... Quelle a été ta boussole ?

La vie militante m'a toujours beaucoup fasciné : j'ai occupé différents postes de responsabilité pendant deux mandats à chaque fois, de façon à sauvegarder la créativité du mandat. La JEC – Jeunesse étudiante chrétienne – est l'engagement qui m'a le plus apporté. L'Adels est une association qui travaillait pour les collectivités locales en poussant notamment à la « décolonisation » de la province. Elle a fait un travail de qualité pendant un demi-siècle et a péri de l'incompétence de l'équipe qui en avait pris la responsabilité. Je suis entré en 1962 au club Jean Moulin où j'ai été nommé au conseil de direction. J'ai pris part à la protection de personnes et de locaux menacés par l'OAS après les

accords d'Évian. Dans le cas de Lip, ce fut à la fois un choix militant mais aussi un choix professionnel. Il s'agissait de remettre en route une entreprise, de réembaucher près de 1 300 ouvriers, de concevoir de nouvelles formes de management et de négociation avec les syndicats. Cette reprise d'activité apparaissait à certains comme un modèle de transition vers l'autogestion, et à d'autres comme un exemple dont la réussite pouvait dangereusement inspirer d'autres luttes. Ce fut une expérience dure mais absolument passionnante.

Quelle est ton expérience de l'ESS ?

Chez Publicis, j'ai eu pour premiers clients Lip et l'ensemble des Caisses d'Épargne. Chez Lip, j'ai travaillé avec une coopérative qui fabriquait des boîtiers, Boimondau, fondée en 1941 par Marcel Barbu, un utopiste autogestionnaire qui a créé la « communauté de travail Boimondau » : lieu de production, mais aussi d'éducation, formation, activités sportives et culturelles, logements sociaux, organisation de la solidarité ! Marcel Barbu, pour s'être opposé à l'envahisseur allemand, fut déporté à Buchenwald. J'ai été consultant plus de quinze ans dans une coopérative agricole, la Cana, créée en 1932. À l'époque, neuf agriculteurs de Saint-Mars-la-Jaille, à côté d'Ancenis, manifestaient leur volonté d'obtenir un prix du blé qui leur permette de vivre. Quand elle a fêté son cinquantenaire, en 1982, la Cana réunissait 23 000 coopérateurs et réalisait un chiffre d'affaires de 2 milliards de francs, faisant ainsi la preuve de son dynamisme. J'ai conseillé pendant plus de douze ans les dirigeants de la Fédération nationale des mutuelles de santé de France. Puis j'ai été appelé à diriger la Fnac par la SGCC (Société générale des coopératives de consommation).

Quel est aujourd'hui ton regard sur l'ESS en France ?

Les entreprises de l'ESS, coopératives, mutuelles n'ont aucune honte à avoir par rapport aux entreprises capitalistes des mêmes secteurs. Les associations sportives et culturelles, les organisations de solidarité,

les entreprises associatives, l'entrepreneuriat social, l'IAE... font un immense travail. J'espère que leur fréquentation du monde marchand ne leur fera pas perdre leur fibre militante.

Quel message adresses-tu aux élèves et aux anciens de ton école ?

Je voudrais d'abord rappeler que l'École Centrale a été fondée par quatre disciples de Saint-Simon soucieux d'améliorer le fonctionnement des entreprises françaises, dans l'utilisation des technologies, objectif essentiel de l'École, mais aussi le traitement social des ouvriers et la qualité de la gestion. Quand on constate l'importance des transitions qui se préparent aujourd'hui, transitions numérique, énergétique et économique notamment, il y a des chantiers que pourraient légitimement ouvrir les Centraliens, suivant les traces de leurs grands anciens, utilisant leurs compétences ainsi que leur aptitude à résoudre les problèmes qui se posent. Je rêve ainsi de les voir animer, dans le cadre de la nouvelle École ou dans les locaux de l'Association, un ou plusieurs think tanks, d'y inviter les élèves, les anciens de Centrale ou d'autres grandes écoles, de rendre publiques leurs conclusions ou leurs propositions, de façon à ce qu'elles soient débattues avant d'être mises en œuvre. Je suis tout prêt, en ce qui me concerne, à prendre ma part dans la réalisation de ce travail collectif. Rien ne se fait de bien sans passion ! ■

**Propos recueillis
par Michel Pham Huu Tri (65)**

EN 2018, J'ADHÈRE À L'ASSOCIATION !

ENSEMBLE
CULTIVONS &
PARTAGEONS NOS TALENTS !



BULLETIN D'ADHÉSION 2018

À découper et à nous retourner accompagné du règlement à :
Association des Centraliens – 8, rue Jean Goujon – 75008 Paris

- ☐ OUI, j'adhère à l'Association des Centraliens pour un **montant de 180 €**.
- ☐ Je préfère devenir membre « premium » pour un **montant de 360 €** et recevrai alors gratuitement la revue Centraliens ainsi qu'un cadeau membre « premium ».
- ☐ OUI, je m'abonne à la revue **Centraliens** et recevrai 6 numéros dans l'année.
- ☐ 40 € membres
- ☐ 54 € non-membres

Montant total :€



Mes coordonnées :

☐ M ☐ Mme Nom Prénom Promotion

Adresse

Code Postal _ _ _ _ _ Ville

E-mail@..... Tél.:

Je règle par :

- ☐ Chèque bancaire à l'ordre de l'Association des Centraliens
- ☐ Je préfère adhérer à l'Association des Centraliens et/ou m'abonner à la revue via le formulaire en ligne sur **www.centraliens.net**



La scop, un modèle de gouvernance démocratique



Étamine : collaborer avec enthousiasme pour un monde durable.

Le modèle de gouvernance des scop (sociétés coopératives et participatives) attire l'attention parce que les salariés décident collectivement de leur avenir commun ; encore faut-il que la gouvernance soit efficace. En quoi le management est-il spécifique ? Témoignage de Nicolas Molle (77), PDG d'Étamine, une scop spécialisée dans la conception environnementale des bâtiments.

À titre personnel, la création d'un bureau d'études en scop a répondu à un besoin d'autonomie vis-à-vis de toute forme de hiérarchie, et le souhait de travailler avec des associés plutôt qu'avec des collaborateurs. Tant que la société Étamine a été en mode start-up, les décisions ont été faciles à prendre, avec ma légitimité de fondateur. En fait de scop, il s'agissait plutôt d'un projet personnel.

Mais avec la croissance de l'entreprise, les associés ont revendiqué une implication

plus forte dans les choix stratégiques. Et à vingt ou vingt-cinq, une gouvernance plus rigoureuse s'est avérée indispensable... comme dans n'importe quelle entreprise !

Le sens du projet collectif

Ce qui m'a alors motivé, c'est la faisabilité d'une gouvernance démocratique avec des salariés qui partagent le pouvoir et les avoirs. Et dans un monde ubérisé où l'auto-entreprenariat se généralise, il était intéressant de chercher à développer une organisation collective pour plus d'impact sociétal qu'un travail individuel. Aujourd'hui manager selon les principes des entreprises libérées est valorisé. Dans une scop où l'efficacité impose le consensus, ces principes de management ne sont pas optionnels mais impératifs ! Cela a impliqué de construire une vision commune sur ce que nous voulions devenir ensemble : pour préserver un management de proximité, nous avons choisi de nous développer par agences. Et pour être certains de partager entre tous un socle commun de compétences aussi large que possible, tout le monde s'est réparti dans des ateliers de R&D transverses aux agences, dans lesquels on construit le métier, on le structure et on transmet à tous l'expérience acquise au fil du temps. Ces ateliers ont un budget et fonctionnent hors cadre hiérarchique. Cela

permet à chacun de diversifier ses fonctions, sans alourdir la structure.

La condition du succès ? Le sens du projet collectif doit être supérieur aux ambitions personnelles. Ceci interroge nécessairement le sens de la vie et de son travail. Quels sont les critères d'une réussite personnelle alors que je vais bientôt quitter l'entreprise sans rien, sinon la fierté de laisser aux suivants un outil de travail opérationnel, au service du bien commun ? C'était *mon* entreprise, puis *notre* entreprise. Ce sera bientôt *leur* entreprise ! Soit finalement vingt ans d'un apprentissage du lâcher-prise, qui fait écho aux philosophies orientales et à la méditation que nous proposons en entreprise depuis quelque temps. Celle-ci procure détente et bien-être, mais contribue aussi à un meilleur équilibre émotionnel et développe l'intuition, pour une économie sociale et solidaire !

Et finalement pourquoi devrait-on distinguer l'économie sociale et solidaire de l'économie normale ? Le sens de l'histoire ne serait-il pas de bâtir ensemble une économie qui ne serait que sociale et solidaire ? ■



Nicolas Molle (77)

Après une première expérience en énergie solaire au Venezuela et un doctorat en

Guadeloupe, Nicolas intègre en 1984 le Cetiat¹ où il conduit des travaux sur la performance des équipements de ventilation et climatisation. Il crée Étamine en 1999 pour la conception environnementale des bâtiments. Ce bureau d'études leader sur son marché compte aujourd'hui quarante collaborateurs.

1. Centre technique des industries aéronautiques et thermiques.

Construire solidaire et durable



Au travers de l'expérience de l'entreprise Apij Bat dont il est directeur, Mathieu Dehaut (00) montre les liens étroits entre insertion et pratiques respectueuses de l'environnement, et combien les ingénieurs sont attendus pour relever les défis de cette économie émergente.

Les entreprises d'insertion sont nées du pari de réaliser un travail d'insertion sociale par le biais d'entreprises soumises au jeu de la concurrence économique.

Ainsi Apij Bat, conventionnée « Entreprise d'insertion », emploie chaque année treize salariés sur des parcours d'insertion de maximum deux ans. Le parcours est à la fois professionnel, à travers un apprentissage et une remise à niveau sur les métiers du bâtiment en binôme avec un encadrant technique sur les chantiers, et social, *via* un accompagnement visant à résorber les freins à l'emploi (logement, accès aux droits, santé...) et une formation à la recherche d'emploi. Les sorties de parcours d'insertion se font sur des emplois en entreprise classique (CDD ou CDI) ou des formations qualifiantes. Sur les chantiers d'insertion, le taux d'encadrement est nécessairement important, notamment pour répondre au caractère très technique de l'activité. Ainsi, pour encadrer vingt ouvriers, Apij Bat s'appuie sur neuf encadrants techniques et trois personnels cadres.

L'écoconstruction, un choix stratégique

L'activité d'insertion n'est que faiblement subventionnée par l'État. Pour une entreprise comme Apij Bat, l'aide de l'État représente 10 % seulement de ses ressources financières : les autres 90 % sont financés par le chiffre d'affaires des chantiers réalisés par l'entreprise pour ses clients. Par ailleurs, pour attirer et fidéliser ses clients, une entreprise d'insertion ne peut tabler sur une politique de prix bas : sa taille souvent



Construction en paille porteuse d'un groupe scolaire à Rosny-sous-Bois en 2017.



Mathieu Dehaut (00)

Il a été le premier président du groupement ESS qu'il a contribué à fonder en 2012.

Après un début de carrière dans une entreprise classique, persuadé que les entreprises de l'ESS ont besoin de compétences techniques, Mathieu rejoint en 2010 Apij Bat, entreprise d'insertion dans le secteur de l'écoconstruction. Il en est devenu le directeur.

modeste et le fait d'employer des personnes moins productives avec un vrai salaire chargé l'en empêchent.

Le positionnement sur l'écoconstruction est donc un choix stratégique, car c'est une manière de faire du bâtiment avec une éthique forte et une exigence de qualité de réalisation, avec globalement une plus forte

valeur ajoutée. C'est aussi l'opportunité de proposer l'accès à des métiers qualifiés et valorisants pour les personnes en parcours d'insertion.

Mais contrairement à une idée reçue, faire de l'écoconstruction, ce n'est pas regarder les temps anciens avec nostalgie. Il s'agit de réaliser, avec des solutions économes en matière et en énergie, des constructions répondant à nos exigences modernes. Cela nécessite une bonne compréhension du fonctionnement thermique, hygrométrique et acoustique des bâtiments en fonction des différents systèmes de bâtis et milieux. En effet, les interactions entre l'homme et son lieu de vie sont nombreuses et les clients ont souvent besoin de conseils s'appuyant sur de solides connaissances en physique du bâtiment et propriétés des matériaux.

Une solide formation d'ingénieur est alors nécessaire pour prendre la direction de telles entreprises, plus complexes que la moyenne. Elle doit être conjuguée à un goût pour l'accompagnement social des personnes en insertion. ■

Financer les jeunes entreprises innovantes



L'equity crowdfunding est une forme d'investissement qui ne relève pas strictement de la finance éthique mais qui partage certains traits avec cette dernière : motivations mixtes, processus de prise de décision mêlant cognitif et affectif... Explications avec Christian Akili-Goglin (MS 12) qui mène une recherche doctorale au Crego¹.



L'ECF permet l'investissement dans des projets conformes à ses préférences et valeurs.

L'equity crowdfunding (ECF) ou financement participatif par souscription de titres a pour objet de permettre à des investisseurs individuels d'entrer au capital de jeunes sociétés. Une plateforme Internet fait office d'intermédiaire entre investisseurs et entreprises présélectionnées. Réglementé depuis 2014 en France, ce mode d'investissement suscite l'engouement des épargnants. L'Autorité des marchés financiers, en charge de réguler ce secteur d'activité, décrit l'ECF comme étant d'abord « *un investissement de conviction* » dans « *des initiatives qui ont du sens (...), vous tiennent à cœur, correspondent à vos aspirations et à vos valeurs* ». Cette formulation n'est pas sans rappeler l'éthique de conviction du sociologue Max Weber consistant à se donner un but en respectant certaines valeurs.

L'ECF, proche de la finance éthique ?

Pour apporter des éléments de réponse à cette question, rappelons brièvement ce qu'est la finance éthique. On fait traditionnellement remonter ses origines au XVII^e siècle, époque où la communauté quakers d'Amérique du Nord refusait de tirer profit du commerce d'esclaves et d'armes. Ces motifs religieux évolueront par la suite en des considérations sociétales et environnementales qui amèneront la finance éthique vers sa forme

actuelle, l'investissement socialement responsable (ISR).

Par ailleurs, les recherches académiques émergentes sur le comportement et la rationalité des investisseurs en ECF ont mis au jour plusieurs résultats, parmi lesquels des motivations mixtes, financières et extra-financières (altruisme, curiosité...) ainsi qu'une dimension affective dans les choix d'investissement (par contagion émotionnelle). Notons également que d'autres travaux s'intéressent aux rôles des valeurs dans la prise de décision.

Un constat s'impose donc : pour l'ISR comme

pour l'ECF, l'investisseur s'écarte du modèle de l'*Homo œconomicus*, censé agir dans un unique objectif de maximisation du profit. Aussi, si l'ECF ne s'inscrit pas formellement dans la finance éthique, il admet un trait commun important avec cette dernière : des motivations intrinsèques, fondées sur la singularité psychologique de l'individu (ses valeurs, ses centres d'intérêt...), se combinent à la seule recherche de la rentabilité. En outre, précisons que l'ECF s'identifie clairement à un financement éthique lorsque la finalité du projet financé est elle-même éthique, en contribuant par exemple au développement durable² ou à l'économie sociale et solidaire.

Donner du sens à son investissement

Finalement, l'ECF peut s'appréhender comme un outil donnant du sens à son épargne, en permettant de s'engager auprès d'entrepreneurs avec lesquels on partage des valeurs et des buts. Cet investissement peut s'accompagner d'une véritable implication donnant à l'investisseur l'occasion de ressentir, par procuration, certaines émotions de l'aventure entrepreneuriale. C'est aussi, plus prosaïquement, un moyen de diversification financière.

Pour autant, les multiples risques liés à l'ECF doivent être intégrés par l'investisseur individuel : biais affectif, risque de liquidité, de perte totale des fonds engagés, de détournement de l'affectation initiale...

Aussi, par-delà le régulateur, il appartient à toutes les parties prenantes de ce nouveau secteur d'activité (plateformes, start-up et associations professionnelles) de veiller au respect de la transparence comme à la promotion de bonnes pratiques telles que le pacte d'actionnaire et l'introduction de mécanismes de gouvernance appropriés. ■



Christian Akili-Goglin (MS 12)

Après une carrière d'ingénieur et consultant en solutions de risk management et

régulation prudentielle bancaire chez Thomson Reuters, puis de manager en cabinet de conseil (Awalee Consulting), Christian Akili-Goglin dirige une société qu'il a fondée en 2014. Il mène parallèlement une recherche doctorale en finance comportementale sur l'equity crowdfunding au Centre de recherche en gestion des organisations.

1. Crego : Centre de recherche en gestion des organisations (EA 7317).

2. Le ministère de la Transition écologique et solidaire a annoncé le jeudi 28 septembre 2017 le lancement d'un nouveau label « Financement participatif pour la croissance verte ».

Pour une énergie citoyenne

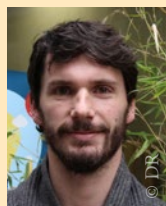


Le projet Enercoop a pour ambition d'établir sur le marché français un acteur durable et incontournable de la commercialisation et de la production des énergies renouvelables, et ainsi de permettre aux citoyens d'agir sur la transition énergétique. Explications avec Aliette Lacroix (Supélec 10), en charge des développements stratégiques, et Adrien Thébault (08), directeur Énergie.



Enercoop a été créée en 2005 par des acteurs de l'ESS (Biocoop, la Nef, Les Amis de la Terre), des ONG (Greenpeace, Sortir du nucléaire) et des acteurs de la transition énergétique (Cler) en réponse à la pollution générée par la production énergétique conventionnelle (émission de CO₂ ou constitution de déchets radioactifs), à la dépossession des citoyens de questions sociales essentielles et à la surconsommation énergétique qui conduit à l'épuisement des ressources planétaires.

La coopérative a été pionnière dès la libéralisation du marché de l'énergie en 2007 en tant que fournisseur d'électricité 100 % renouvelable. En 2016, Enercoop a fourni 200 GWh à ses 50 000 clients à partir de 90 centrales hydrauliques, 23 photovoltaïques, 1 biomasse et 17 installations éoliennes.



Adrien Thébault (08)

Chez Enercoop depuis 2012, Adrien est directeur du pôle Énergie qui assure l'approvisionnement des clients et l'interface avec les marchés de l'énergie.

Enercoop fournit une électricité 100 % renouvelable et coopérative, avec un approvisionnement par des contrats exclusifs directs avec des producteurs. Dans l'optique de développer le circuit court de l'énergie renouvelable pour limiter les pertes liées au transport d'électricité, Enercoop a développé un réseau de dix coopératives régionales.

Redonner du pouvoir au citoyen

Enercoop a pour ambition de redonner du pouvoir aux citoyens dans les choix énergétiques du pays. La forme juridique d'Enercoop SCIC-SA s'inscrit dans cet objectif, de même que l'implication des sociétaires¹ dans le projet, qui va au-delà d'une simple contribution financière. Avec ses 150 salariés et ses 27 000 sociétaires, elle ambitionne de multiplier par trois ses fournitures d'ici 2020.

Convaincue que la transition énergétique ne se fera pas qu'en traitant la question de la production, Enercoop vise également à encourager la sobriété énergétique en luttant contre le gaspillage et en aidant les usagers à réduire leurs consommations.

Enercoop agit également comme un incubateur de nouvelles activités : développement d'offres de services énergétiques (une première commercialisation a été lancée début 2017),



Aliette Lacroix (Supélec 10)

Après sept ans de conseil dans l'énergie et le climat, Aliette a rejoint Enercoop début 2017 pour piloter le développement de l'activité de production.

d'une offre de fourniture gaz en vue d'une commercialisation d'ici 2020 et d'une activité de production et de projets de production d'énergie renouvelable. Cette dernière activité a déjà permis la réalisation d'une installation en autoconsommation sur une plateforme logistique de Biocoop en Bretagne, et le développement pour 2017 d'une toiture en panneaux photovoltaïques sur le nouveau marché d'intérêt national de Nantes. ■

1. Toute personne physique ou morale ayant un intérêt dans l'activité ou souhaitant contribuer au développement de l'activité d'Enercoop peut devenir sociétaire.

De l'électricité pour l'Afrique rurale



Préserver l'environnement, limiter les changements climatiques et leurs conséquences et améliorer les conditions de vie des populations les plus pauvres : tels sont les grands défis que le Geres¹ relève en déployant une ingénierie de développement et une expertise technique spécifique. Le point avec Benjamin Pallière (05), responsable au sein de cette association de la thématique « Accès à l'énergie ».



L'accès à l'électricité en Afrique est devenu un enjeu politique depuis le début des années 2010. Cela se traduit par l'augmentation conséquente du nombre de personnes accédant à l'électricité, et ce grâce à un panel de solutions. Poursuivre maintenant suppose de répondre à deux ambitions : l'accès à l'énergie pour tous et la transition énergétique. En particulier, cela suppose de trouver des solutions durables pour les zones rurales.

Le Geres (Groupe énergies renouvelables, environnement et solidarités) s'intéresse spécifiquement au développement de solutions permettant aux microentreprises et artisans en milieu rural d'accéder à une électricité de qualité. S'assurer que l'accès à l'électricité participe à la création de richesses et d'emplois est en effet un enjeu pour les territoires ruraux, qui s'avère toutefois complexe à réaliser sur le terrain. Pour y parvenir, le Geres travaille sur trois aspects :

- mettre en place des solutions dédiées au secteur productif ;
- inclure un accompagnement des microentreprises ;
- partager les bonnes pratiques d'un accès à l'énergie réussi et pérenne.

Il s'agit d'intégrer des aspects techniques, mais aussi économiques, sans oublier une réalité ou des contraintes sociales.

Développer les zones d'activité électrifiées

Actuellement, le Geres travaille au développement de zones d'activité électrifiées (ZAE), pensées pour le milieu rural, que ce soit pour des petites villes non électrifiées ou des villes disposant d'un réseau électrique décentralisé non conçu pour alimenter des clients productifs.

Une première expérience au Mali dans une ville non électrifiée de 5 000 habitants a permis en deux ans le développement de onze entreprises et a généré cinquante emplois, avec

une ZAE alimentée par une solution hybride, solaire (12,5 kWc) et huile végétale de jatropha (16 kVA). Sur la base de cette expérience, le Geres lance le développement de deux nouvelles ZAE en 2018-2019, avec pour objectif d'en voir une dizaine installées en 2020-2022. Si pour le premier projet, qui a servi de pilote, le Geres portait seul l'ensemble des sujets, le tout sous financement public, les nouvelles ZAE vont faire davantage appel à des acteurs privés et à des fonds privés (prêts ou investissement). Il ne s'agit pas de croire qu'il sera possible de proposer des solutions dédiées au milieu rural sans aucun appui public. Il s'agit de comprendre que les points de blocage actuels qui expliquent un taux d'électrification ou un développement de l'activité économique faible supposent de faire appel à des compétences et à des positionnements variés et complémentaires. Le cas d'une ZAE est très instructif. Une entreprise privée avec une assise satisfaisante sera plus compétente pour gérer le fonctionnement et le développement d'un parc de ZAE.

Mais pour lever les contraintes auxquelles sont confrontés certains entrepreneurs (en particulier les femmes et les primo-entrepreneurs), il faudra mobiliser d'autres compétences et d'autres formes de moyens (accès à l'information, formations, apport de garanties pour les prêts). *Idem* pour construire des partenariats adéquats avec les collectivités, qui ont vu leurs champs d'action évoluer dans le cadre de la décentralisation, et qui doivent comprendre le secteur de l'énergie pour devenir des partenaires de tels projets.

Pour développer l'accès à l'énergie et l'économie rurale dans des pays comme ceux du Sahel, il est essentiel de développer des consortiums à même de mobiliser sur le long terme, et non pas seulement ponctuellement, des compétences et des capitaux afin de développer des solutions techniques et financières. ■



Benjamin Pallière (05)

Responsable de la thématique « Accès à l'énergie » pour le Geres, Benjamin travaille

principalement en zone rurale en Afrique de l'Ouest, sur des solutions solaires ou agrocarburants dédiés aux microentreprises.

1. www.geres.eu

Un tournant historique contre le chômage de longue durée



Fort d'une expérimentation visant à proposer un CDI à des personnes très éloignées du marché de l'emploi, ATD Quart Monde a impulsé le projet « Territoire zéro chômeur de longue durée ». Il permet de proposer un CDI adapté à leurs compétences à tous les chômeurs de longue durée d'un territoire. Le point avec Paul Maréchal (92), volontaire permanent d'ATD Quart Monde.



Équipe de l'entreprise solidaire TAE (Travailler et Apprendre Ensemble), projet pilote d'ATD Quart Monde depuis plus de quinze ans.

Le chômage de masse est un gâchis pour nos sociétés, un gâchis éthique, humain, économique. La dignité des personnes comme actrices de leur vie et de la société est bafouée. Leurs compétences sont condamnées à l'inutilité. Les dépenses et le manque à gagner afférents sont colossaux. Refusant cette fatalité, ATD Quart Monde expérimente depuis quinze ans une entreprise solidaire qui recrute en CDI des personnes très éloignées du monde du travail (www.ecosolidaire.org). Ce projet, économiquement réaliste, a démontré que personne n'est inemployable et que le CDI est un atout essentiel donnant la sécurité nécessaire aux personnes pour réussir¹.

Témoignage

« J'étais dans la restauration, j'adorais ça. Mais j'ai eu un accident du travail. À Tezea, je suis à la ressourcerie, je range les vêtements qui arrivent, je dispose les meubles, les bibelots... Retravailler, c'est tout : le salaire, la fin de l'isolement... Au chômage on est seul, on n'est personne, on est mis de côté... Ce projet, j'y ai cru dès le début. On a fait des tas d'heures de bénévolat pour que ça marche. C'est notre bébé, on l'a créé, on l'a accouché. Ça a été long, très long. À un moment où il fallait voter les lois, j'ai cru qu'ils reculeraient. On est super fiers. C'est nous, main dans la main, la force de l'entreprise. »

N., salariée de Tezea, entreprise à but d'emploi créée en janvier 2017

À cette expérience s'est ajouté un triple constat :

- personne n'est inemployable. Les personnes en chômage de longue durée ont des compétences, des savoir-faire, mais elles sont exclues de l'emploi faute d'être suffisamment « rentables » ;
 - les emplois manquent, pas le travail. Il existe une multitude de besoins non satisfaits et de travaux utiles à la société qui ne sont pas réalisés parce qu'ils ne sont que partiellement solvables ;
 - là où les personnes demandent un emploi, elles obtiennent des allocations de solidarité qui ne font qu'entretenir ou accroître leur précarité.
- Une étude macro-économique d'ATD Quart Monde évalue le coût pour la collectivité du chômage d'exclusion à 15 000 euros par personne et par an. Rediriger ce coût permet de cofinancer les emplois manquants en assurant de bonnes conditions de travail.

Un principe constitutionnel

Face à ce constat et à partir de sa propre expérimentation, ATD Quart Monde a lancé le projet « Territoire zéro chômeur de longue durée ». Le principe est de créer des entreprises à but d'emploi et de proposer un emploi à tous les chômeurs de longue durée du territoire concerné (www.atd-quartmonde.fr/unemploiundroit). Trois conditions sont nécessaires :

- partir de l'analyse fine de ce que chaque personne au chômage peut et souhaite apporter ;
- inventorier les besoins non couverts du territoire concerné ;

- rediriger les financements mis en œuvre du fait du chômage (coûts directs : RSA, APL... ou indirects : manque à gagner en impôts et cotisations, coûts induits) vers une activité apportant une valeur ajoutée pour tous. Pour mobiliser ces financements, une loi d'expérimentation a été votée à l'unanimité de l'Assemblée nationale en février 2016.

Grâce à cette loi, depuis janvier 2017, dix entreprises à but d'emploi ont été créées (www.tzcl.fr). Chacune propose localement à toutes les personnes privées durablement d'emploi qui le souhaitent un emploi en CDI au Smic, à temps choisi et adapté à leurs compétences. Elle offre à ses clients des travaux et services utiles, mais non satisfaits car peu rentables.

Cette expérimentation devrait, dans une seconde phase, être étendue à quarante territoires avec, à terme, l'espoir d'une généralisation au niveau national.

Pas à pas, l'impossible devient réalité et place à notre portée le principe constitutionnel « *Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi* ». ■

1. À lire :

- *De nouvelles façons de travailler et apprendre ensemble, pour un management sans exclusion* (à commander sur www.atd-quartmonde.fr/editions/)
- *L'Entreprise réinventée*, Gérard Desmedt, 2012, Éd. de l'Atelier/Éd. Quart Monde, 144 p.



Paul Maréchal (92)

Après une coopération au Cameroun, Paul Maréchal a travaillé quatre ans chez L'Oréal.

Désireux de consacrer toute son énergie à la construction d'un monde plus juste, il devient volontaire permanent d'ATD Quart Monde, alternant des missions au côté de personnes en grande exclusion (Noisy-le-Grand, Guatemala) et des missions supports (DAF France et international).

Donner du sens à la peine



© Fotolia

Le système carcéral français est dans une impasse. La prison est surpeuplée, coûteuse et inefficace contre la récidive. Il existe pourtant des alternatives plus humaines et efficaces pour lutter contre la délinquance. La société doit prendre conscience de cet enjeu et s'impliquer pour donner du sens à la peine. Explications avec Sylvain Lhuissier (13), entrepreneur social.

Les prisons françaises sont surpeuplées. Au 1^{er} septembre 2017, elles comptaient 69 564 personnes détenues pour 59 082 places disponibles¹. Dans certaines maisons d'arrêt, le taux d'incarcération dépasse les 200 %. Les conséquences de la surpopulation carcérale sont désastreuses sur les conditions de vie et de travail en détention

Au-delà de cette surpopulation, la prison pose de réelles questions en termes d'efficacité : son coût reste très élevé (100 euros par jour et par personne) et 61 % des personnes sont recondamnées dans les cinq ans.

Voilà des décennies que la rhétorique est la même : « *S'il n'y a pas assez de places en prison, il faut en construire de nouvelles.* » Le problème, c'est que plus il y a de places, plus on emprisonne. Depuis 1990, la population carcérale a augmenté de plus de 50 %, et ce sans aucune corrélation avec la criminalité et la délinquance, restées stables².

Développer les alternatives à la prison

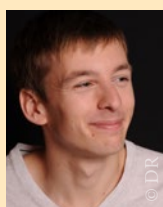
La prison n'est pas la seule solution et rarement la meilleure. Il existe bien d'autres façons de sanctionner, comme le travail d'intérêt général (TIG), le placement à l'extérieur ou encore la contrainte pénale. Ces sanctions sont moins coûteuses et

présentent de meilleurs résultats sur la récidive. La Finlande a ainsi divisé par cinq sa population carcérale depuis 1945³.

Prenons le cas du travail d'intérêt général : au lieu d'aller en prison, la personne condamnée doit travailler sans rémunération pour la collectivité afin de réparer son infraction. À travers sa peine, elle découvre un métier, retrouve un rythme de vie et une utilité sociale. Là où la prison favorise l'exclusion et la violence, les alternatives peuvent permettre l'insertion et l'apaisement.

Responsabiliser la société

La société civile s'est largement détournée



Sylvain Lhuissier (13)

Entrepreneur social, il s'investit pendant ses années à l'École Centrale Paris dans une association qui

accompagne des personnes détenues. Marqué par cette expérience, il fonde Chantiers-Passerelles dès la fin de ses études (filière Entrepreneur), avec Agathe Zebrowski (13), pour contribuer à transformer le système pénal et carcéral français.

de ses prisons. Pourtant, la justice a besoin de l'implication de la société et des citoyens pour apporter des réponses efficaces et humaines à la délinquance : proposer du travail décent et varié en prison, employer sans discrimination les personnes sortant de prison, accueillir des personnes en travail d'intérêt général.

L'association Chantiers-Passerelles y contribue à travers trois programmes d'action :

- développer les alternatives à la prison, grâce au Forum du TIG (www.forum-tig.fr), créé en 2016 ;
- remobiliser les personnes condamnées sur un projet après la peine : c'est la mission du parcours Passerelles ;
- interpeller et mobiliser les citoyens sur cet enjeu de société, grâce au programme Décode Pénal.

Il devient urgent de transformer notre système pénal et carcéral, et cela passe par une prise de conscience et de responsabilité collective, à laquelle chacun peut contribuer. Venez nous y aider⁴ ! ■

1. Observatoire de la privation de liberté et des sanctions et mesures appliquées dans la communauté.

2. Observatoire scientifique du crime et de la justice : <http://oscj.cesdip.fr>

3. Leçon de décroissance carcérale, OIP section française, <https://blogs.mediapart.fr>

4. www.chantiers-passerelles.fr

Soutenir les projets à dimension sociale



Les élèves-ingénieurs centraliens consacrent une journée par semaine à un projet innovant au cours de leur 2^e année. De plus en plus comportent une dimension sociale, ce qui a amené les enseignants à créer un « Prix du projet innovation à impact social ». Explications avec Éléonore Mounoud, enseignante-chercheuse au département Sciences de l'entreprise de CentraleSupélec.

Au cours de la 2^e année du cursus centralien, les élèves-ingénieurs ont à réaliser un projet par équipe. Ils y consacrent une journée par semaine. Ces projets, soutenus par le FabLab de l'École et ses laboratoires, ont des finalités et des demandeurs variés. Ainsi, si certains projets visent à concevoir un objet technique d'envergure qui permet de démontrer la faisabilité et la pertinence de choix techniques lors de concours ou de tests, d'autres ont pour ambition d'imaginer, de tester et de valider de nouveaux concepts de produits et services, ou encore de faire progresser la connaissance par des résultats susceptibles d'être publiés.

Des projets à impact social sont ainsi menés, dont l'ambition est d'apporter une réponse concrète d'ingénieur à un besoin d'intérêt général tel que l'éducation en collaboration avec la Maison des sciences ou les Cordées de la réussite, la culture avec le programme ArtScience, l'insertion sociale avec les Restos du Cœur...

Ce projet est l'occasion de développer la capacité de travail en mode projet et d'acquérir une posture d'innovateur qui demande tout à la fois de faire preuve de créativité et, surtout, d'avoir la volonté de faire bouger les lignes. C'est surtout une formidable opportunité pour apprendre à produire des réalisations concrètes, telles que des prototypes, montages, expériences, maquettes..., et faire avancer ses idées.

Un prix pour les projets à impact social

Ces projets peuvent être proposés par les enseignants ou imaginés par les élèves-ingénieurs eux-mêmes, souvent dans une perspective entrepreneuriale : ils y révèlent leur volonté de s'engager dans la cité, de donner du sens à leurs réalisations



et de construire un futur professionnel, responsable et solidaire. Ainsi, sur les quatre-vingts projets réalisés cette année, plus de trente relèvent de projets à impact social et sont majoritairement issus de propositions des élèves (25 sur 30).

Les projets exemplaires par leur réalisation sont présentés en fin d'année à l'ensemble de la promotion et des Prix de l'innovation sont décernés, avec le soutien de la Fondation de l'École Centrale Paris, par un jury composé d'enseignants-chercheurs et de jeunes anciens. Pour répondre à la montée en puissance des projets à dimension sociale, des Prix de l'innovation à impact social ont été attribués pour la première fois cette année.

Vers de nouveaux horizons

Ces projets à impact social ont ainsi permis d'explorer le développement de nouvelles solutions techniques, telles que la détection d'anomalies d'équilibre par smartphone

dans le domaine de la santé, de développer des technologies frugales tel un vélo en bambou ou une lampe à chaleur humaine. La fanfare du campus, impliquée dans le mouvement d'éducation musicale Fanfare sans frontières, a imaginé des instruments de musique frugaux (voir en p. 38) pouvant être réalisés localement, de par le monde.

L'association Latitudes.cc, fondée par trois centraliens, a permis de réaliser quatre projets d'analyse de données pour des associations ou des entreprises de l'ESS en France, les renforçant ainsi dans leurs compétences, ainsi que de soutenir le développement de cinq petites entreprises sociales en Équateur. Ces projets permettent aussi d'organiser les expéditions de l'association Objectif développement durable qui, depuis dix ans, permet à des élèves d'organiser leur césure sous forme de voyage thématique

sur le commerce équitable, le tourisme responsable, le microcrédit, le bilan carbone, la sécurité alimentaire, la biodiversité, la déforestation, les circuits courts, l'assainissement, l'accès à l'énergie... ■



Éléonore Mounoud

Responsable des projets en 2^e année du cursus Ingénieur centralien, Éléonore est ingénieure agronome (INA PG) et docteur en sciences de gestion (HEC). Elle enseigne la gestion d'entreprise en 1^{re} année et la stratégie d'entreprise en 2^e année. Elle mène des recherches sur les organisations face à l'innovation au sein du laboratoire Génie industriel de CentraleSupélec.

Faire de la musique quand on n'a rien



Du fil de pêche tendu sur une planche : une guitare primitive facile à réaliser et à jouer.

Donner à des enfants défavorisés les moyens de découvrir la musique est l'idéal qui a inspiré le projet innovation lauréat 2017 du prix Projet innovation à impact social. Émilie, Victor et Nicolas (18) expliquent comment leur idée mêle musique, pédagogie et low-tech pour atteindre ce but.

En 2011, des membres de la fanfare de l'École décident de créer Fanfare sans frontières (FSF), une association qui leur permettrait d'aller à la rencontre d'enfants défavorisés pour échanger et apprendre mutuellement par le biais de la musique. Depuis, quinze groupes d'étudiants ont été inspirés et épaulés par l'association pour mener des projets musicaux et solidaires aux quatre coins du globe.

En 2016, c'est au tour d'un groupe de quatorze étudiants de la promotion 2018 de se lancer dans l'aventure en créant Globeshakers Project¹. Les retours d'expérience apportés par les projets FSF précédents sont conséquents et leur permettent de disposer d'une base solide pour apporter des innovations sur le contenu pédagogique afin de le rendre plus pertinent, efficace et cohérent. Le groupe agira auprès d'enfants défavorisés dans le cadre d'ateliers d'éveil musical, le but étant de profiter de ce cadre informel pour les aider à développer des compétences

utiles à l'école et plus généralement à la vie en société (écoute de soi et des autres, concentration, travail en équipe...). Pour ces enfants, la pratique musicale peut aussi être une source de plaisir et de fierté.

Des instruments « low-tech »

Mais les conditions de vie précaires des enfants rencontrés posent un défi : comment faire de la musique sans matériel adapté, ni budget ? Une solution semble émerger de la philosophie low-tech : construire ce dont on a besoin à partir de ce que l'on peut trouver dans son environnement. L'ambition du groupe est simple : permettre à des enfants dans un milieu défavorisé de fabriquer des instruments à partir de pas grand-chose, des instruments avec lesquels ils pourront ensuite jouer, seul ou à plusieurs.

Pour permettre aux Globeshakers d'atteindre ce but sur le terrain, un projet innovation se lance dans la création d'ateliers de fabrication et de jeu d'instruments « low-tech ». Il faut d'abord étudier comment fabriquer des instruments

justes à partir de matériaux recyclés ou peu coûteux, en s'aidant d'outils simples. Inspirés d'instruments existants et de théorie sur les ondes sonores, les premiers prototypes voient le jour : trombone en PVC, piano à doigts en épingles à cheveux, orgue collectif et guitare à une corde. Pour chaque instrument, le processus de fabrication est travaillé : comment le simplifier et comment l'expliquer aux enfants ? Finalement, des livrets illustrés sont créés pour servir de support lors des ateliers. Certains ateliers sont ensuite testés sur le terrain dans une école primaire d'Antony, rencontrant un franc succès auprès des élèves.

Ces ateliers de fabrication d'instruments « low-tech » vont au-delà du simple apprentissage manuel pour les enfants. En effet, cette démarche a pour volonté de remettre l'apprentissage dans les mains de l'enfant, de lui montrer qu'il est capable de construire des choses par lui-même en valorisant son environnement. Source de fierté, cet acte le rend également indépendant de l'aide des encadrants, ce qui contribue à pérenniser l'action ponctuelle du groupe.

Émilie Yu (18), Victor De Graeve (18), Nicolas Klaeylé (18)



C'est une passion commune pour la musique qui a amené ces trois élèves-ingénieurs à concevoir et développer le projet d'instruments low-tech. Leurs chemins se séparent cette année puisque Émilie et Victor sont en année de césure et partiront en janvier avec Globeshakers Project, tandis que Nicolas commence un double diplôme en génie mécanique à l'Imperial College.

Les Globeshakers partiront en janvier prochain pour travailler auprès des ONG Enfants d'Asie (Cambodge), FENC (Fidji), ASPEm (Bolivie) et Kantaya (Pérou). ■

1. Plus d'infos sur : <http://globeshakers-project.org>

La consommation comme bulletin de vote



Convaincue des nombreuses vertus de la consommation responsable, l'association 1Pacte s'attaque sans distinction aux freins à son développement. Découvrons ce projet avec ses deux cofondateurs, Théodore Fechner (16) et Benoît Mortgat (16).

Lorsqu'on commence à parler de faire attention à ce qu'on achète, on pense tout de suite au bio, au commerce équitable et au local. Ces trois idées, plutôt en vogue, ont la mauvaise habitude de faire croire à qui veut l'entendre qu'il est facile de mieux consommer car il suffirait d'acheter des tomates bio deux fois plus chères à la ferme du coin pour sauver la planète de tous ses maux...

Pourtant, si on s'intéresse un peu à la mesure d'impact environnemental et sociétal, on découvre une discipline extrêmement complexe, principalement pour trois raisons :

Tout d'abord les informations. Qui écouter, qui croire ? Entre les entreprises, les associations, les scientifiques, les institutions, les médias, c'est à peine si on arrive à se mettre d'accord sur la couleur du cheval blanc d'Henri IV...

Ensuite, l'analyse. Comment fait-on pour mesurer l'impact de l'automobile, qui crée des milliers d'emplois mais pollue beaucoup ? Que choisir entre du riz bio venu du bout du monde et un bon riz de Camargue local qui peut contenir un subtil mélange de pesticides ? Que faire des OGM qui peuvent sauver des vies aujourd'hui mais qui pourraient avoir des effets néfastes importants à long terme ?

Enfin, si d'aventure on parvient à établir de manière claire qu'un produit est meilleur



L'équipe au grand complet de LundiCarotte², la newsletter pour consommer responsable, avec (de g. à d.) Alix Dodu, Théodore Fechner (16), Gaétan Morand (16), Benoît Mortgat (16).

qu'un autre, à la fois pour la planète et pour les gens qui vivent dessus, comment faire si ce n'est pas ce qu'on préfère ? À qui la responsabilité de rendre ce produit plus durable ? À l'État et aux lois ? Aux entreprises et à leur RSE ? Aux consommateurs ? Est-ce au maillon final de compenser les défauts de la chaîne ?

Encourager la consommation responsable

On voit là qu'il existe de bonnes raisons de ne pas réfléchir à tout ça. Et pourtant, en dépit de cet environnement difficile, on observe l'émergence d'une nouvelle façon d'acheter : la consommation responsable. Acheter en réfléchissant, en s'informant sur les tenants et aboutissant de son caddie. Acheter en étant acteur, en se disant que tant qu'à faire vivre une entreprise, autant que cela en soit une dont on apprécie la démarche. Acheter avec optimisme, en considérant que son achat fait un peu bouger les lignes de notre société.

Cette consommation responsable est vertueuse à bien des égards. C'est ce que l'association « 1Pacte »¹, créée en 2017, souhaite démocratiser au travers de ses actions : wiki collaboratif, benchmark de sites d'informations, soirées-débats, formation des vendeurs en grande surface...

1Pacte s'est construit sur l'idée que beaucoup de gens sont sensibles à la démarche de la consommation responsable mais peinent à s'engager dedans. L'association identifie les freins à la consommation responsable et développe des outils pour les dépasser.

L'association, qui réunit désormais quatre

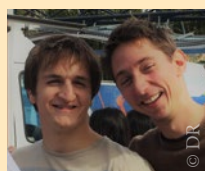
Quelle éthique pour notre économie ?

Cela fait plus d'un siècle que l'on commence à réfléchir sur l'éthique de notre économie. D'abord sous l'impulsion des philanthropes américains comme John D. Rockefeller, qui dépensèrent des fortunes pour des causes sociales ou environnementales, puis via l'introduction de la notion de responsabilité sociétale des entreprises dans les années 1950. Ces théories ont ensuite été largement remises en question par l'idée qu'il revient à l'État d'instaurer un cadre légal pour notre économie et aux entreprises de prendre soin de s'y conformer tout en maximisant leur profit. Mais ce n'est que vers la fin du XX^e siècle qu'on commence à identifier les consommateurs comme levier de changement de notre société.

jeunes passionnés, édite chaque semaine une newsletter d'information, *LundiCarotte*, sur le sujet de la consommation responsable, usant d'un ton léger pour présenter des manières de mieux consommer. De même, la plateforme WikiCarotte.org a vocation à agréger en un seul lieu, sur Internet, toutes les informations relatives à la consommation responsable.

Si aujourd'hui 1Pacte développe ses outils essentiellement sur Internet, l'association envisage d'ouvrir prochainement des stands d'information dans les grandes surfaces. ■

1. Plus d'infos sur www.1pacte.org
2. www.lundicarotte.fr



Théodore Fechner (16) et Benoît Mortgat (16)

En dernière

année d'école à Châtenay-Malabry, Théodore et Benoît profitent des cours de la filière Entrepreneuriat pour réfléchir à la notion de besoin, aux sens économique et philosophique du terme. Finalement, en 2017, ils fondent l'association 1Pacte pour sensibiliser le grand public à la démarche de la consommation responsable.